

PASSEZ À L'ACTION

**S'HABITE
ICI
JE DÉCIDE AUSSI**

**PRÉSENTEZ
VOUS
AU CONSEIL DE
RÉSIDENTS**



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

LE CONSEIL DE RÉSIDENCE

C'EST QUOI ?

Une instance de concertation, d'échanges et de propositions, qui fonctionne dans chaque résidence universitaire.

POUR QUOI FAIRE ?

Organiser des soirées, des animations, participer à la vie collective, relayer les besoins et les projets des résidents, connaître l'actualité de la résidence et des services du CROUS.

C'EST QUI ?

Des représentants élus parmi les résidents étudiants et des membres de l'administration.

COMMENT SE PRÉSENTER ?

Vous devez constituer une liste avec d'autres étudiants de votre résidence. Le formulaire de déclaration de liste est à retirer auprès du secrétariat de la résidence, qui vous indiquera la date limite de dépôt.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le directeur de votre résidence.



J'ai choisi :

JE VOTE

**S'HABITE
ICI**
JE DÉCIDE AUSSI

Je
CHOISIS
MES
REPRÉSENTANTS
AU CONSEIL DE
RÉSIDENCE



LE CONSEIL DE RÉSIDENCE

POUR QUOI FAIRE ?

Organiser des soirées, des animations, participer à la vie collective, relayer les besoins et les projets des résidents, connaître l'actualité de la résidence et des services du CROUS.

ALORS, VOTEZ !

CHOISISSEZ VOS REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

La date et l'heure sont affichées dans votre résidence.
Pour voter, votre carte d'étudiant suffit.

Pour tous renseignements complémentaires,
contactez le directeur de votre résidence.

